

Tavannes, le 16 juillet 2007, un container quitte les locaux de la Fondation Digger, à destination du Sud-Soudan... Les premiers mois d'opération de notre prototype sur sol africain ont laissé une impression positive aux Nations Unies qui ont recommandé l'utilisation du D-2 pour le déminage au Soudan. L'organisation britannique The Development Initiative (TDI) a alors décidé d'acquérir la première machine Digger D-2 de série, version améliorée, suite aux expériences faites avec le prototype au Sud-Soudan.

VENTE DE LA PREMIÈRE MACHINE DE SÉRIE

Cette organisation travaille dans cette région pour le compte des Nations Unies. L'engin sera mis en œuvre par TDI dès octobre et engagé durant au moins trois ans. Cette vente conclue récemment représente pour la Fondation Digger une récompense et un aboutissement, couronnant de longues années de développement.

Notre équipe a déjà entamé la fabrication d'un troisième D-2, qui sera opérationnel dès cet hiver. D'ores et déjà de nombreux contacts sont tissés avec des clients potentiels, qui

montrent un intérêt grandissant pour cet engin.

Rappelons que la Fondation Digger n'est pas une entreprise commerciale au sens strict, vu qu'elle fabrique des machines sans but lucratif. Mais cela ne l'empêche pas de travailler selon les rigoureux critères propres à l'industrie. Il s'agit-là d'une différence essentielle en regard de nombreuses organisations caritatives classiques. En revanche, sa philosophie d'organisation humanitaire lui dicte certains choix stratégiques, comme celui de limiter le prix des machines pour les rendre accessibles au plus grand nombre d'ONG de déminage, tout comme celui de rendre les utilisateurs indépendants, en leur transférant le savoir-faire technique nécessaire.

Les nombreux donateurs, qui ont aidé la Fondation Digger jusqu'à aujourd'hui, demeureront un précieux soutien pour cette organisation, qui ne veut pas s'enrichir dans la lutte contre les mines antipersonnel et se démène pour permettre aux pays les plus pauvres d'avoir également accès à des moyens modernes et efficaces dans l'éradication de ce fléau.



REPRISE DU PROTOTYPE AU SOUDAN PAR UNE AUTRE ORGANISATION



D-NEWS

FLASH SEPTEMBRE 2007

Informations de dernière minute
de la Fondation Digger

RÉDACTION

Frédéric Guerne

GRAPHISME

Skaï Design

FONDATION DIGGER

Rte de Pierre-Pertuis 28

Case postale 59

CH-2710 Tavannes

Tél. +41(0)32 481 11 02

www.digger.ch

info@digger.ch

CCP 10-732824-2

Après plusieurs mois d'essais, et de nombreuses améliorations techniques, le premier D-2 a été intégré dans une équipe de la Fondation Suisse de Déminage (FSD) en octobre 2006, et a reçu l'autorisation des Nations Unies de travailler dans les champs de mines au Soudan. Le véhicule a opéré de janvier à juin 2007, jusqu'à l'arrivée de la saison des pluies qui immobilise quasiment tous les chantiers de la région.

Au cours de ces six mois, le D-2 a participé au déminage de plus de 40'000 mètres carrés de terrain dans la localité de Kurmuk, à la frontière avec l'Ethiopie. Durant cet engagement, le D-2 a fait ses preuves, puisque malgré quelques pannes, imputables à la jeunesse de l'engin et aux conditions difficiles rencontrées, il a travaillé efficacement pendant plusieurs mois sans jamais être bloqué durant plus de trois jours consécutifs.

L'arrivée de la saison des pluies a coïncidé avec la fin du mandat de la FSD avec les Nations Unies, dans cette région.

Qui allait reprendre cette machine? Cette question qui nous tracassait quelque peu a trouvé une réponse après une visite d'un responsable des Nations Unies, impressionné par les performances du D-2.

Les démarches entreprises par Digger pour trouver un nouvel utilisateur nous ont conduit au Mines Advisory Group (MAG), une importante organisation humanitaire britannique, présente un peu partout dans le monde et également au Soudan. Mais MAG ne disposait pas au départ d'un budget pour l'acquisition et l'usage d'un tel engin. C'est donc avec joie que nous avons appris, tout récemment, que les Nations Unies venaient de signer un contrat avec eux, leur assurant le financement des frais d'utilisation de notre engin pour une année. Cette machine sera mise à disposition de MAG gratuitement. Nous avons déjà procédé de cette manière avec la FSD.

Deux de nos techniciens vont s'envoler prochainement pour le Soudan dans le but de réaliser une mise à niveau de notre prototype et lui redonner une deuxième jeunesse, permettant son engagement pour un nouveau mandat auprès de MAG. Digger fournira un opérateur qui assurera l'utilisation et l'entretien optimal de la machine sur place.

LE MOT DE LA FIN

En résumé, à partir de cet automne, deux de nos engins participeront activement à la lutte contre les mines.

Ces bonnes nouvelles nous les devons à vous tous, nombreux donateurs, qui nous soutenez fidèlement depuis nos débuts.

Même si la Fondation Digger vient de signer sa première vente, ce n'est pas pour autant qu'elle abandonne ses idéaux de départ, mettant à disposition des démineurs son savoir-faire technique à des conditions abordables. C'est pourquoi elle soutient indirectement l'effort de déminage en mettant à disposition le prototype gratuitement et en prenant en charge les coûts consécutifs à sa remise à niveau. C'est dans cette optique que Digger situe son avenir et la suite de ses engagements, ce qui nous différencie de nos «concurrents» commerciaux.

Pour poursuivre sa philosophie, la Fondation Digger aura toujours besoin de votre aide. Merci, Mesdames et Messieurs, de partager notre démarche et notre passion.